

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 14 AVRIL 2022**

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le six avril deux mille vingt-deux, sont réunis, l'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, à quatorze heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lucie **FRIMIGACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Emmanuelle PERONI

N°2022/23

MEMBRES PRÉSENTS	
ZANETTACCI Alexia	FRIMIGACCI Lucie
FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle	SUSINI Ange
POGGI Dominique	ALESSANDRI Jérôme
MEMBRES ABSENTS	
COLONNA DE LECA CRISTINACCE Frédéric	DRAGACCI-CODACCIONI Hélène
MIGEVANT Pierre-Jean	CINOTTI Sandrine
NEGRONI-DESINI Vannina	ZANNETTI Pierre
ALESSANDRI Stéphanie	PAOLI Jean-Paul
GARIDACCI François (s'est retiré de la salle)	
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
MIGEVANT Pierre-Jean donne procuration à FRIMIGACCI Lucie	
NEGRONI-DESINI Vannina donne procuration à POGGI Dominique	
CINOTTI Sandrine donne procuration à ZANETTACCI Alexia	
PAOLI Jean-Paul donne procuration à FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle	

OBJET : Approbation compte administratif M14 2021.
Vu l'article L.2121-14 du CGCT ;

En préambule, conformément à l'article visé, Monsieur le Maire rappelle que dans les séances où le compte administratif de l'ordonnateur est débattu, le Conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote et s'abstenir de signer la présente délibération.

En conséquence, le Conseil municipal élit Madame Lucie FRIMIGACCI présidente de séance, à l'occasion du vote des trois comptes administratifs communaux, et Monsieur le Maire se retire de la salle.

La Première adjointe présente à l'Assemblée délibérante le compte administratif de la commune pour l'exercice 2021 et expose que ses écritures sont en concordance avec celles du compte de gestion du même exercice.

Madame la Première adjointe propose en conséquence aux élus présents d'approuver le compte administratif de la commune lié à l'exercice 2021.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le compte administratif de la commune lié à l'exercice 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour 10 dont 4 procurations.

Le Maire,
François GARIDACCI

The image shows a circular official seal of the Mayor of Cargèse, Corse du Sud. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text "MAIRE DE CARGÈSE" at the top and "CORSE DU SUD" at the bottom. A signature in blue ink is written across the seal.